

OFFICIEL

Mgr l'archevêque rappelle au clergé et aux fidèles les ordonnances du *Premier Concile Plénier de Québec* au sujet des séances, concerts ou fêtes quelconques, au profit des oeuvres catholiques. On n'a qu'à se reporter au chapitre III du titre XV des *Actes* de ce concile (1) pour constater en effet :

1o qu'aucune fête, concert ou séance de ce genre ne peut être licitement organisé sans qu'on en ait au préalable obtenu la permission écrite de l'Ordinaire ;

2o que les danses et la vente des boissons enivrantes doivent toujours en être rigoureusement exclues ;

3o enfin, que ces sortes de séances, concerts ou fêtes ne doivent jamais avoir lieu les dimanches et jours de fêtes.

L'ABSTINENCE

Abstinence est une pénitence qui, de nos jours, est devenue presque illusoire, c'est l'abstinence. Cependant, elle est de toutes les pénitences celle qui plaît peut-être le plus à Dieu, car c'est celle qui refrène le mieux les passions et devient ainsi la meilleure sauvegarde de la vertu. L'Eglise l'a toujours recommandée et en a fait l'objet de deux commandements, le cinquième et le sixième.

Malgré cela, si on veut faire l'histoire de l'abstinence depuis les premiers siècles de l'Eglise jusqu'à nos jours, on se voit réduit à faire plutôt celui de ses déchéances. A l'encontre de ces autres préceptes qui se sont formés peu à peu et se sont fixés définitivement lorsqu'ils ont atteint leur développement complet.

(1) *Acta et Decreta Concilii Plenarii Quebecensis Primi.* — Tome XV, Caput III, No 636. — *Conventus* — page 451.

plet, celui-ci, t
dre et se rédui
est arrivé à n'
Quelle peut
sont-elles dever
point, qu'on ne
il faudrait adn
et que sans elle
quotidienne. L
nées, à propage
usés, elle a pres
viandes saignar
etc. Mais elle
enseigne couran
riche surtout en
plus redoutable
d'amidon et de
plus, les sels mi
ment usés, qu'ell
elle-même tous l
des résidus qui
Dans une de se
de Paris vient de
réclamant qu'on
soldats du front
parce que c'est l
qui sont devenus
pas permis de cor
sée comme elle l'
redevenir à l'ordi
N'est-elle pas la
tés de l'heure prés
tions des bords du